

**Rapport d'Activité Standardisé des équipes mobiles SEGUR 27**  
**EMSP, LHSS mobile/de jour**

régions	AUVERGNE RHONE ALPES
département	42
année	2024

Certaines cases possèdent un point rouge cliquez dessus, un commentaire appar

Type de dossier

**I. L'Organisme gestionnaire**  
**1- Identification de la structure**

Nom de l'organisme gestionnaire	ASSOCIATION ACARS
Nom de l'équipe (EMSP/LHSSmobile/LHSS de jour) diposant de l'autorisation administrative	EMSP
Nom de la structure de rattachement (pour ACT HLM et LHSS mobile/de jour)	
Nom et prénom du Responsable	MARTINI Stéphane (directeur)

Adresse :	150 rue Antoine Durafour
Code postal :	42100
Commune :	Saint Etienne

Téléphone :	04 77 42 81 10
Adresse électronique :	<a href="mailto:siege@association-acars.fr">siege@association-acars.fr</a>
Site Internet :	<a href="http://www.association-acars.fr">www.association-acars.fr</a>

**2- Critères d'admission dans le dispositif définis par votre structure**

Publics en situation de grande précarité ou très démunis, quel que soit leur lieu de vie (territoire St-Etienne, Gier et Ondaine) et leur situation administrative, ne bénéficient plus d'un accompagnement adapté à leurs besoins en santé. Ces personnes sont accueillies et/ou vivent dans un dispositif de veille sociale, dans une structure d'hébergement, dans un dispositif de logement adapté, dans un dispositif d'hébergement d'urgence, dans un habitat indigne ou insalubre, dans un squat, dans la rue.

Les candidatures se font soit par le biais de fiches de sollicitation remplie par des professionnels du secteur médico-social e, soit lors de repérage de situations individuelles permanentes sur site d'AHJ, ou rencontre en Rue. Les candidatures sont étudiées en commission chaque lundi.

Principe de libre adhésion et recherche du consentement.

**II. MOYENS FINANCIERS DU DISPOSTIF**

A partir du compte administratif :

**Recettes :**

G1 : Produits de la tarification	606 462 €
GII : Autres produits relatifs à l'exploitation	2 341 €
GIII : Produits financiers et produits non encaissables	10 128 €

Montant total de la participation des résidents réellement enregistré comme produit :	
Montant mensuel de la participation demandée aux résidents (que le résident s'en acquitte ou non)	

**Charges :**

G1 : Dépenses liées à l'exploitation courante	23 478 €
GII : Dépenses liées au personnel	469 118 €
GIII : Dépenses liées à la structure	121 931 €

Montant total annuel de l'aide financière attribuée aux personnes accompagnées (argent, ticket restaurant, frais liés à la scolarité ...)	387 €
---	-------

Montant total annuel de l'aide en nature attribuée aux personnes accompagnées (ticket de bus, ...)

Commentaires

--

III. L'EQUIPE

Convention collective

convention de 1966

En nombre d'Equivalent Temps Plein Travaillé-ETPT

ETPT : un temps plein correspond à 35 heures par semaine (exemple : un mi-temps est compté 0,5 ETPT)

	Salariés de la structure (en ETPT)	Mis à disposition par d'autres structures (en ETPT)	Total
Infirmier	4,83		4,83
Médecin	0,2		0,2
Psychologue			0
Autre personnel paramédical (kiné, diététicien, art thérapeute ...)			0
Aide soignant, aide médico-psychologique, Auxiliaire de soin			0
Educateur spécialisé/ Educateur de jeunes enfants/Autre personnel éducatif ou socio-éducatif	0,86		0,86
Animateur / Moniteur			0
Professeur d'activités sportives adaptées			0
Assistant de service social	0,97		0,97
Technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale			0
Conseiller emploi / insertion			0
Conseiller en économie sociale et familiale			0
Chargé de mission logement			0
Maitresse de maison, aide à domicile, auxiliaire de vie, ...			0
Directeur / Chef de service	0,27		0,27
Assistant de direction, secrétariat et personnel administratif	0,25		0,25
Personnel logistique (entretien, maintenance...)	0,07		0,07

autres précisez :

Autres cadres de direction	0,35		0,35
			0
			0

**Total**

**7,80**

**0**

**7,8**

Stagiaires	0,06		0,06
Service civique			0

en nombre de personnes

Effectifs réels dans la structure	17,00
Nombre de départs dans l'année	2,00
Nombre de recrutements dans l'année	1,00

Distance kilométrique parcourue par l'équipe	14984
--	-------

Temps partagés	Nombre d'heures
Commission d'admission	52
Réunion dur des dsosiers individuels	160
Réunions d'équipes diverses (partage de pratiques..)	117
Temps de formation des équipes	

Périmètre d'intervention	Codes postaux
	42000
	42100
	42400
	42800
	42150
	42500
	42700

Liste des conventions (dont conventions obligatoires)	
	SIAO, GRAHL 42, GCSMS UCSA
	Dac Loire, Aispas, CPAM, CIDO
	Rimbaud

#### IV. NOMBRE DE PLACES /EQUIPES

au 31/12 de l'année de référence du rapport d'activité

Nombre total de places/équipes autorisées au 31/12	1
dont nombre total de places/équipes installées au 31/12	1
dont nouvelles places/équipes autorisées au cours de l'année	0

Données à extraire du SI en IDF (sauf commentaires)

#### V. PROFIL DE LA FILE ACTIVE

La file active : les personnes occupant une place du dispositif dans l'année (personnes présentes au 31/12 + personnes sorties dans l'année)

##### 1- Age et genre des personnes accompagnées

Nombre de personnes accompagnées : 491

	Femme	Homme	Transgenre binaire
0-1 ans	2	9	0
2-6 ans	2	1	0
7-17 ans	6	11	0
18-45 ans	160	118	4
46- 59 ans	42	84	0
60 ans et plus	16	36	0
Total	228	259	4

	Femme	Homme	Transgenre/Non-binaire/Autre	Total
Nombre de personnes accompagnées dans l'année (File active)	228	259	4	491

<b>dont</b> nouvelles personnes accompagnées dans l'année	95	126	4	225
<b>dont</b> nombre de sortants dans l'année	113	99	0	212
<b>dont</b> nombre de personnes allophones	60	113	0	173

	Adulte	Mineurs	Total
Nombre de personnes rencontrées	1449	98	1547

## 2- Langues parlées

### 3 principales langues parlées

Français
Arabe
Albanais

## 3- Lieu de vie de la personne

### Type d'hébergement de la file active :

Nombre de personnes accompagnées en secteur AHI	268
Nombre de personnes accompagnées en secteur DNA	0
Nombre de personnes avec un hébergement précaire (lieu de squat, bidonville, tente, caravane, camping, chez des proches...)	32
Nombre de personnes sans logement ni hébergement - accompagnement directement à la rue (maraudes)	22
Nombre de personnes type hébergement autres	169
<b>Total</b>	<b>491</b>

### Commentaires

## 4- Origine géographique des personnes

Afrique du Nord	73
Afrique de l'Ouest	52
Afrique de l'est	0
Afrique Australe	14
Proche Orient	11
Moyen Orient	26
Extrême Orient	1
Océanie	0
Europe de l'Ouest	249
Europe centrale	0
Europe de l'Est	65
Autres	0

## 5 - Situation familiale (facultatif)

Nombre de personnes accompagnées :

Célibataires	
En union libre	
Pacsées	
Mariées	
Divorcées	
Veufs ou veuves	
Ne sait pas, non renseigné	
total	0

## 6- Personnes sous main de justice ou sortant de prison (liée feuille de route santé des PPSMJ)

Nombre de personnes accompagnées sous main de justice ou sortant de prison

Dont (situation à l'admission) :

Aménagement de peine	1
Suspension de peine pour raison médicale	1
Sortie de prison (libération)	5
Ne sait pas, non renseigné	0
total	7

Commentaires

L'accompagnement de l'EMSP perdue en détention pénitentiaire pour maintenir le lien et coordonner les soins à la sortie de prison.  
Réflexion en cours avec la médecin de la prison pour solliciter l'EMSP pour éviter les ruptures de soins des sortants de prison, en situation de précarité, pour lesquels médical a été initié.

## 7- Pratiques addictives relevant de problématiques pathologiques

Les réponses peuvent être cumulatives. Une personne ayant une dépendance à l'alcool et sous traitement de substitution comptera pour 1 dans chaque case prévue

Nombre de personnes accompagnées avec un :

Usage à risque ou nocif d' alcool
Usage à risque ou nocif de substances psychoactives - (hors alcool et hors tabac)
Traitement de substitution aux opiacés

Commentaires

Partenariat actif avec les services d'addictologie du territoire (Rimbaud, UTDT, Elia...)

## 8- Profil des personnes accompagnées en fonction de leur(s) pathologie(s)

Pour EMSP/LHSS mobile/de jour: pathologie principale rencontrée

Nombre de personnes ayant la pathologie suivante

	Total
VIH	6
Hépatite B	3
Hépatite C	3
Cancers	10
Diabète	19
Insuffisance rénale	4
Maladies cardio-vasculaires, hypertension	27
Trouble neurocognitif (séquelles d'AVC,...)	7
Maladie neurologique dégénérative (SEP, Parkinson..)	4

Autre pathologie neurologique (dont epilepsie)	10
Pathologie pulmonaire	5
Maladie psychiatrique, dépression, troubles du comportement, anxieux, de l'alimentation ...	156
Addictions (hors alcool et tabac) y compris traitement de substitution aux opiacés	11
Alcoolisme	85
Drépanocytose	0
Tuberculose	0
Cirrhose, insuffisance hépatique	0
Maladies génétiques, maladies rares, maladie orphelines...	5
Maladies digestives, du tube digestif, gastro-intestinales	11
Maladies autoimmunes	1
Problème dermatologique (parasitose, dermatite)	5
Problème ophtalmologique	7
Problème ostéoarticulaire	9
Lésions traumatiques (dont accident vie courante, tentative de suicide, agression, ...)	9
Grossesse, accouchement et périnatalité (prénatal)	12
Grossesse, accouchement et périnatalité (postnatal)	9
Maladie endocrinienne, nutritionnelle et métabolique (sauf diabète)	4
Autres, précisez	
dentaire	4
Gynecologie hors grossesse	14
Orl	1
Ne sait pas, non renseigné	50
<b>Total</b>	<b>491</b>

#### Comorbidités chroniques associées

Nombre de personnes accompagnées avec au moins une comorbidité chronique (hors addiction, alcoolisme et handicap)
---

#### 9- Situation administrative - droit au séjour

	Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à la fin de l'année (personnes comptabilisées)
Personne de nationalité française	179	9
Personne étrangère ayant la nationalité d'un pays de la communauté européenne	1	0
Mineurs non-accompagnés (MNA)	0	0
Personne avec titre de séjour (asile ou tout titre de séjour)	61	2

Personnes sans titre de séjour	102	4
Personnes ayant déposé une demande asile ou titre de séjour	11	2
Ne sait pas/ non renseigné	137	4
Total	491	22

Comment sont accompagnées les personnes nécessitant des démarches, vis-à-vis du droit au séjour ?

Les personnes nécessitant des démarches vis à vis du droit au séjour sont accompagnées par la structure d'hébergement quand ils sont hébergés, soit orientées et accompagnées vers le droit commun par l'EMSP.

#### 10- Protection maladie

Protection maladie de base :	Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes s l'année (fil situation :
Nombre de personnes bénéficiant de la protection universelle maladie (PUMA) sans ALD	290	13
Nombre de personnes bénéficiant de la protection universelle maladie (PUMA) ayant une ALD	5	2
Nombre de personnes bénéficiant de l'aide médicale Etat (AME)	71	4
Nombre de personnes bénéficiant de l'allocation adulte handicapé (AAH)		
Nombre de personnes sans protection maladie de base	46	1
Ne sait pas/ non renseigné	79	2
Total	491	22

Protection complémentaire :	Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes s l'année (fil situation :
Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C)	233	10
Autres	28	1
Sans protection complémentaire	117	1
Ne sait pas/ non renseigné	113	7
Total	491	22

#### 11 - principales ressources

	Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée	Personnes s l'année (fil situation :
Nombre de personnes ayant des ressources non publiques (travail, aide de proche...)	11	8

Nombre de personnes ayant des aides/allocations publiques	146	5
Sans revenu	158	8
Ne sait pas/ non renseigné	176	5
Total	491	2:

## 12 - Situation professionnelle (facultatif)

indiquez une seule situation par personne

Personnes accompagnées pendant l'année (file active) : situation à l'entrée l'année (file active) : situation à l'entrée

En emploi à temps partiel		
En emploi à temps plein		
En formation		
Sans activité professionnelle		
autres, précisez :		
Ne sait pas/ non renseigné		
Total	0	0

## VI. ACTIVITES REALISEES

### 1- Modalités de l'accompagnement médico-social

Décrivez les étapes et actions principales de l'accompagnement proposé et les adaptations liées au lieu de vie

1. Mise de contact avec le service prescripteur par un binôme de professionnels de l'EMSP identifié comme référent de la situation pour organiser une rencontre avec la personne orientée  
2. Première rencontre sur le lieu de vie ou d'accueil de la personne ou dans les locaux de l'EMSP ou encore un endroit choisi par la personne orientée (parc, rue,,)  
3. Evaluation globale de la situation de la personne par l'équipe pluridisciplinaire  
4. Elaboration d'un parcours d'accompagnement aux soins avec mise en place d'accompagnements physiques si besoin  
5. Orientation vers des structures adaptées si besoin (ACT, LAM, pension de famille,,,) et/ou relais vers le droit commun avant la fin de l'accompagnement .

Chaque accompagnement est singulier et donne lieu à un ajustement des pratiques des professionnels de l'équipe.

Les modalités d'accompagnement sont en adéquation avec les lieux de vie des personnes :

- Permanences d'accès aux soins sur les accueils de jour Stéphanois.
- Réunion support auprès des équipes

Accompagnement physique médico-social

### 2- Pré-admission

Nombre de demandes d'intervention reçues dans l'année	87
---	----

### 3- Activités d'accompagnements à des RDV

Nombre de recours à interprétariat professionnel	5
--	---

Nombre d'accompagnements dans l'année pour une démarche extérieure (rendez-vous médicaux, démarches administratives...)
Nombre de personnes accompagnées (file active) concernées par ces accompagnements

### 4 - Missions réalisées

Nombre de prestations

Premiers soins	13
Bilans de santé infirmiers	0
Soins infirmiers sur prescription (ESSIP)	0
écoute	939
Nombre de demande d'ouverture de droits santé	11
Nombre de démarches administratives relatives à l'accès au logement	30
Nombre de démarches administratives relatives à l'accès au séjour	11
Nombre de démarches administratives relatives aux mesures de protection (signalement préoccupant enfant, tutelle/curatelle)	2
Nombre de remise de materiel RDRD	9
Nombre de remise de produits alimentaires /vetsimentaires	4
Nombre d'orientation vers un professionnel de santé	196
Nombre d'orientation vers un dispositif social (autre que droits santé)	60
Orientation vers un CAARUD, service addictologie...	11
Orientation vers un dispositif d'urgences	14
Orientation vers une PASS	5
Orientation vers un service hospitalier (hors urgences)	23
Orientation vers un dispositif publics de prévention (CLAT, CeGIDD, CVAX)	10

principaux professionnels de santé, précisez :

Medecin generaliste	45
medecin EMSP	51
Caarud, csapa, service addictologie	11
psychiatrie	8
idel	7
gynecologie	6
laboratoire	5
pharmacie	4
neurologie	4
radiologie	3
dispositif de soutien psychologique	2
kinesitherapeute	2
gastroenterologue	2
sage femme	10
dentiste	11
cardiologie	3
autres orientations précisez :	
interface	3
pmi	3
ephad	2
urgence	14

Commentaires

Dans les missions de l'EMSP, il apparait d'une part important de mettre en avant que l'équipe à réalisé : 790 coordinations paramédicales, 209 visites à domicile ,13 concertations, 303 prises de rdv. D'autre part, afin de sensibiliser et être au plus proche des personnes accompagnées, l'EMSP met en place des actions de préventi

prennent la forme de « cafés santé ». Il s'agit de temps d'échanges et d'informations en présence d'un professionnel de la structure sur un thème de santé choisi. L'activité se déroule dans leur lieu de vie, à l'horaire qui convient à la structure. Le but est de créer un espace favorable pour aborder le sujet de la santé et d'apporter un éclairage sur le fonctionnement de notre système de santé. Nous multiplions les supports pour faciliter la compréhension, par exemple affiches, flyer, mannequin, livres... Les thèmes sont définis la plupart du temps avec les personnes, selon leurs besoins et questionnements. Nous abordons par exemple : la transmission des virus, les infections sexuellement transmissibles.

## VII. CANDIDATURES, ADMISSIONS et REFUS D'ADMISSION

### 1- Demandes de prise en charge

	Femme	Homme	Transgenre/Non-binaire/Autre	Mineur
Nombre de candidatures reçues dans l'année	30	55	2	0

### 2- Admissions

Nombre de personnes admises dans l'année de référence	225
---	-----

Nb de personnes orientées par :

Indiquez un seul service orientateur par personne admise

Votre dispositif ACT hébergement ou LHSS hébergement	
Association ou structure interne	
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, autre LHSS, LAM...)	
Etablissement social d'hébergement AHI ou DNA	
Services sociaux municipaux/départementaux	
Services hospitaliers (et autres : ELSA, service de médecine, clinique...)	
SPIP ou USMP (personnes placées sous main de justice ou sortie de prison)	
Autre association	
Initiative de la personnes ou des proches	
Initiative d'un médecin de ville	
Autre	

Pour ESSIP, précisez le prescripteur (médecin associatif/médecin de ville/médecin hospitalier)

Rencontre sur les accueils de jours	
rencontre en rue Emsp	
EMR	
Ne sait pas, non renseigné	
total	

### 3- Refus d'admission

Nombre de refus de candidature calculé	1
--	---

Motifs de refus (inclure refus de la personne, refus car inéligible (quelle raison), refus car plus de place disponible...)	Pourcentage
hors secteurs géographique	1

Commentaires

Hors secteur géographique : Andrézieux Bouthéon

## VIII. LES SORTIES

Nombre de personnes accompagnées sorties du dispositif dans l'année (personnes décédées comprises)

### 1- Tranches d'âges

Age et genre des personnes accompagnées

Nombre de personnes accompagnées :

	Femme	Homme	Non-binaire/Autre
0-1 ans	0	0	
2-6 ans	2	0	
7-17 ans	3	3	
18-45 ans	77	50	
46- 59 ans	21	28	
60 ans et plus	10	18	
Total	113	99	

### 2- Motif de sortie du dispositif

Nombre de sortants, parmi les personnes accompagnées :

	décédés pendant l'accompagnement
	ayant quitté volontairement le dispositif
	ayant été exclu par la structure
	ayant intégré un ACT
	ayant intégré un LAM, un LHSS
	ayant intégré un établissement médico-social pour personnes âgées
	ayant intégré un établissement médico-social pour personnes handicapées
	ayant intégré un établissement médico-social spécialisé en addictologie
	ayant intégré un établissement de santé (hopital, SSR...)
	ayant intégré un hopital psychiatrique
	perdu de vue
autre préciser,	
	relais vers le droit commun (medecin, spécialiste,,)
	incarcération
	départ vers une autre région
	ayant intégré un etablissement social et d'herbergement AHI
	Ne sait pas, non renseigné
	total

### 3- Soutien et suivi après la sortie du dispositif

	Existe t'il un dispositif de suivi santaire après la sortie du dispositif ?
	Existe t'il un dispositif de suivi social après la sortie du dispositif ?
	Nombre de personnes sorties dans l'année ayant bénéficié d'un suivi / soutien après leur sortie

Décrivez le type de suivi proposé

Les personnes qui sortent du dispositif sont dirigées et soutenues vers le droit commun, tout en bénéficiant d'un partage d'informations. (relais d'informations, visite, concertations...). L'EMSP reste sollicitable si besoin.

Commentaires

IX. LES DUREES DE SEJOURS

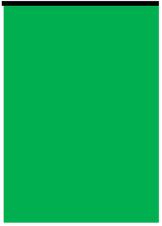
EMSP/LHSS mobile/de jour

Nombre de personnes accompagnées au 31/12 depuis : (période totale, si allers-retours)      Nombre de personnes sorties dans l'année du dispositif  
étaient accompagnées dans le dispositif d

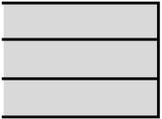
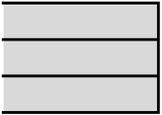
0 à 2 mois	60	8
2 à 6 mois	72	8
plus de 6 mois	359	196
	491	212

Le total devrait être égal à la file active indiquée en IV moins le nombre de sortants indiqués. Le total n'est pas égal au nombre de sortants indiqués.

Durée moyenne de prise en charge uniquement des personnes sorties dans l'année (en jours)



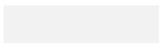
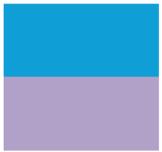
, si vous  
raitra



ciant pas ou  
duelles lors

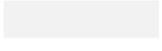
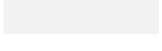
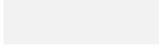


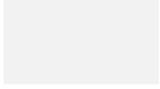
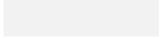




re/Non-  
/Autre

)
)
)
4
)
4



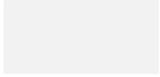


7

un suivi



96
68
3



208

sorties dans  
le active) :  
à la sortie  
s décédées  
prises)

2
)
)
7

8
1
4
12

compagnées
------------



sorties dans  
le active) :  
à la sortie

30
1
3
7
1
12

sorties dans  
le active) :  
à la sortie

06
7
7
2
12



sorties dans  
le active) :  
à la sortie

3
---



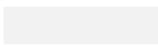


action se  
e sur le  
nes sont  
ellement



**Total**

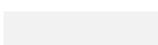
87



0
8
1
73
9
6
1
19
3
2

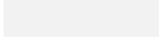
42
13
24
24

225



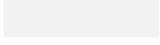


212



6
2
0
2
5
2
0
5
0
0
84

42
1
7
24
32
212



Non
Non
0





spositif, qui  
epuis:



lés en IV.

